

SOLIDARITE NUMERIQUE

Mouhamed Tidiane SECK
Directeur de l'Informatique de l'Etat
SENEGAL
Tidiane.Seck@die.sn

Le constat

Face au constat unanime de la fracture numérique entre les pays du nord et du sud d'une part et à l'intérieur des pays d'autre part, le concept de **solidarité numérique** est proposé comme une stratégie ayant pour but de résorber cette fracture numérique grâce à des **contributions volontaires**. En effet, l'accès universel et généralisé aux technologies de l'information et de la communication exige des investissements qui sont hors de portée de la majorité des pays.

- **Le concept**

La solidarité numérique est une action universelle, touchant tous les citoyens du monde, dans une approche gagnant/gagnant (Win/Win) qui permet **l'émergence de nouveaux marchés en direction de la demande non solvable.**

Il s'agit de définir un espace appelé société de l'information vers lequel tous les pays doivent converger et y demeurer grâce à la mise en œuvre d'un mécanisme de solidarité tenant compte de leur *état technologique*. Celui-ci sera défini par des **indicateurs quantifiables.**

Moyenne technologique

Moyenne technologique
supérieure



Pays sur équipés , sur informés

Société de l'information

Pays sous équipés , sous informés



Moyenne technologique
inférieure

- **La Charte**

Les acteurs de la solidarité numérique sont les Etats, la société civile, et le secteur privé. Ils agissent dans le cadre d'une charte de la solidarité numérique à la quelle **ils adhèrent de manière volontaire.**

Cette charte définira les principes et règles auxquels l'ensemble des parties prenantes doivent souscrire afin de contribuer à l'alimentation du fonds ou de bénéficier des actions et programmes.

Le Fonds

Le Fonds de la Solidarité Numérique est le produit de la collecte des contributions volontaires et des dons individuels et institutionnels et fonctionnera sur une base tripartite.

Sa mise en œuvre requiert une étude conduite par une structure indépendante et portera essentiellement sur :

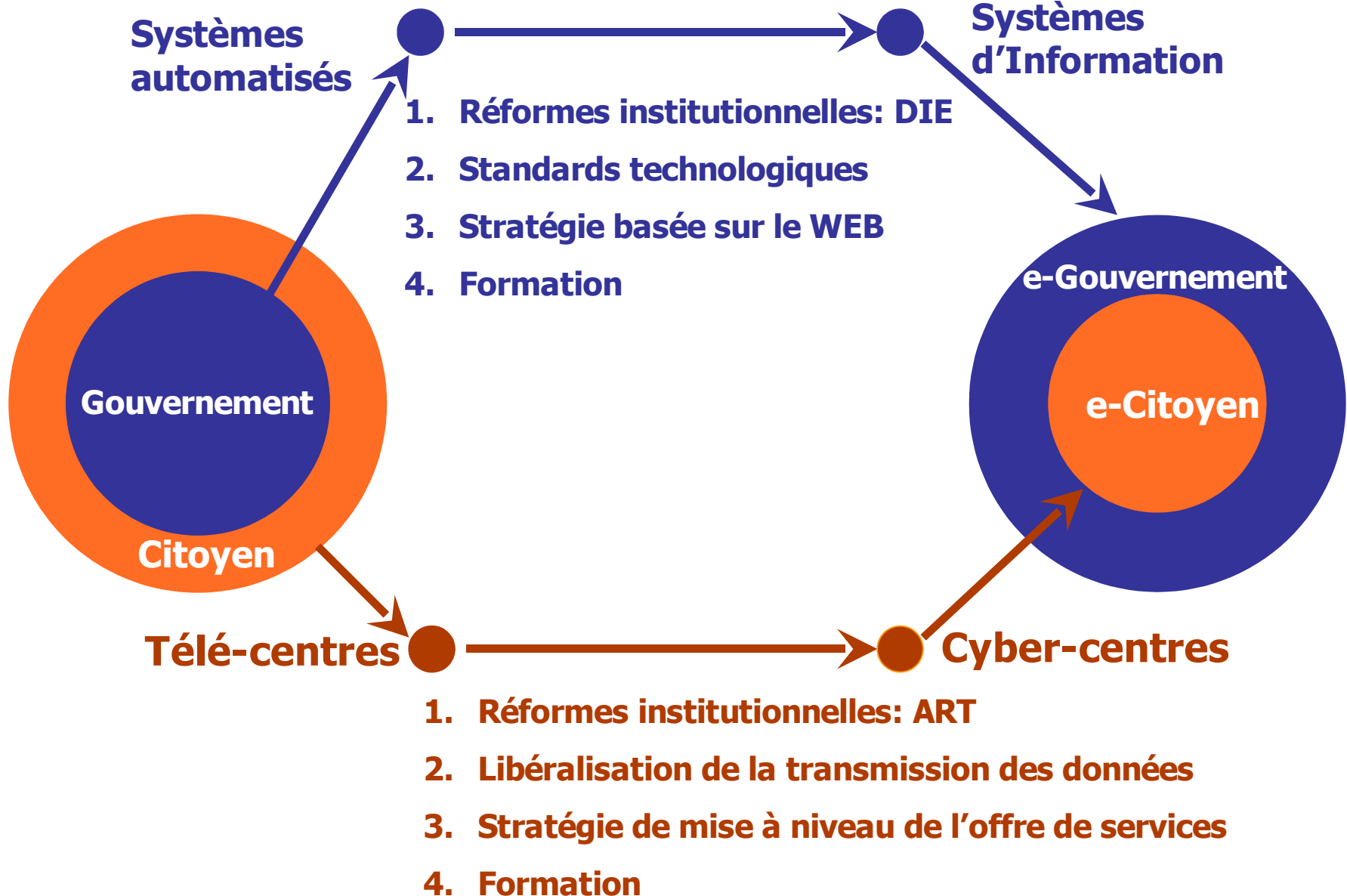
- Les missions spécifiques
- L'identification des ressources
- Le réseau et les mécanismes de collecte
- Le mode d'administration de gestion et de suivi-évaluation
- L'identification des cibles et bénéficiaires
- Les mécanismes de redistribution.

Implementation au plan National

INTRANET GOUVERNEMENTAL

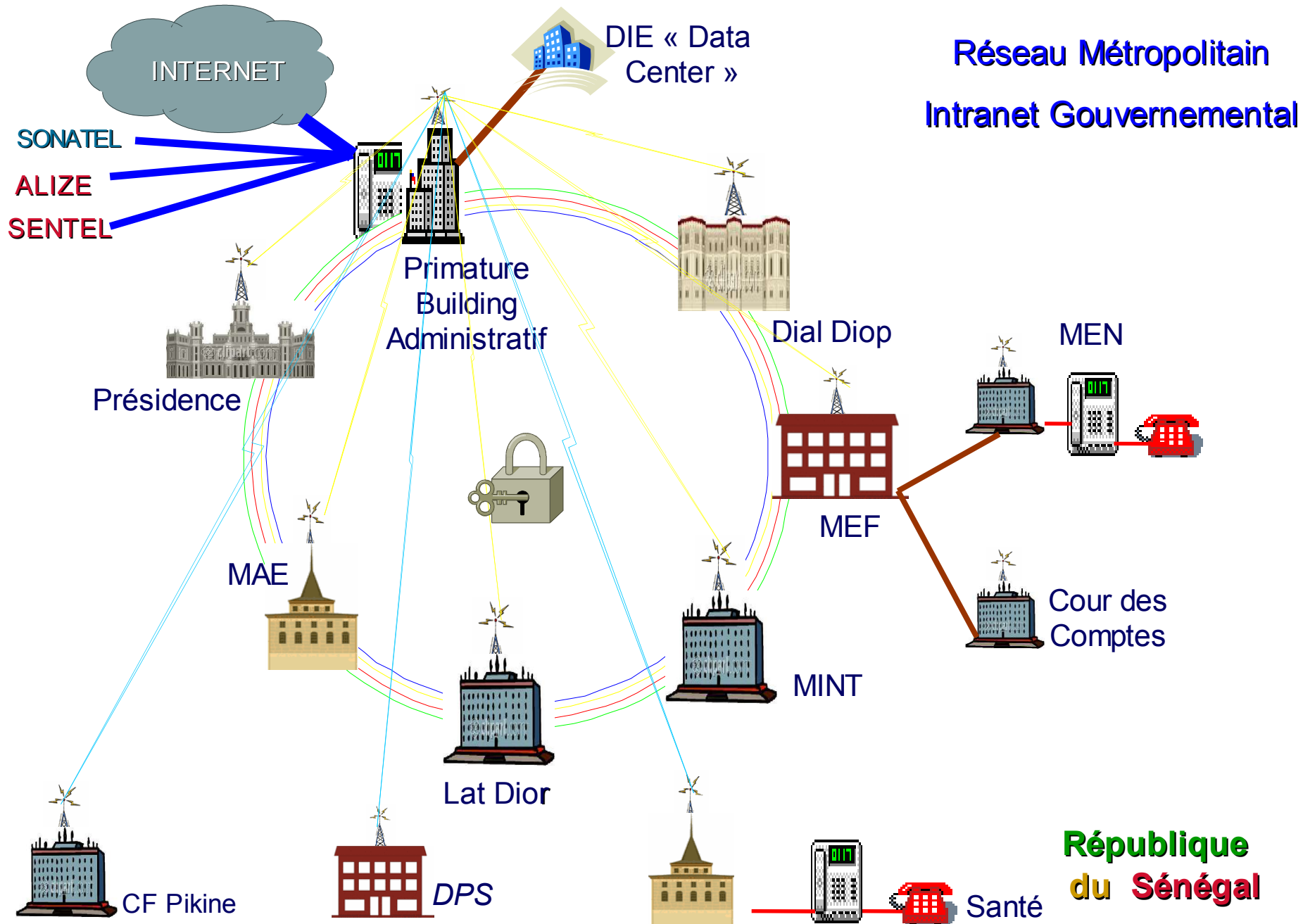
AUJOURD'HUI

DEMAIN



Stratégie

- Loi sur l'informatique et les libertés
- Plan directeur informatique de l'Etat
- Charte informatique de l'Etat
- Intranet administratif
- Intranet gouvernemental



Répondre aux besoins de performance des différents services de l'Etat

e-senegal

Etat Civil

Intérieur
Collectivité
Justice
Transport
Fonction publique
Finances

Gestion du budget

Tout Ministère

GRH

Tout Ministère

**Messagerie
Web
Travail collaboratif**

Tout Ministère
Ouverture vers le citoyen

GESTION
DE LA DETTE
IMPOT
DOMAINE
DOUANE

GESTION
DES BOURS
GESTION
DES EXAMENS
STATISTIQUES
SCOLAIRES

PASSEPORTS
CARTE D'IDENTITE
PORT D'ARMES

ACCÈS
AU LOGEMENT

Min. Finances

Min. Education

Min. Intérieur

Min. Habitat